CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

◉ **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération canadienne des étudiantes et étudiants – Ontario

ou

○ **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Le gouvernement fédéral doit veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à une éducation postsecondaire de grande qualité à des coûts abordables, et ce, quelle que soit la région où ils habitent.

Pour ce faire, le gouvernement fédéral devrait réaliser un investissement annuel dans l'enseignement postsecondaire au moyen d'un transfert pécuniaire régi par une loi sur l'éducation postsecondaire; cette loi devrait s'appuyer sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé. Il s'agit de l'approche la plus fiable et la plus transparente pour garantir l'accès abordable à des établissements collégiaux et universitaires de haute qualité dans l'ensemble des régions du pays.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

3 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La population étudiante recommande au gouvernement fédéral de rétablir le financement par étudiant au niveau de 1992 au moyen d'un investissement annuel supplémentaire d'un montant de 2 milliards de dollars dans l'éducation collégiale et universitaire. Ce financement devrait servir à réduire les frais de scolarité. Afin de compenser le sous-financement gouvernemental, les établissements collégiaux et universitaires ont de plus en plus recours aux frais de scolarité pour financer leurs activités. Le gouvernement doit prendre des mesures pour inverser cette tendance et augmenter le financement public de l'éducation postsecondaire. Il serait pertinent de rétablir l'impôt sur les sociétés aux taux de 2010 : cette mesure permettrait d'accroître les recettes fiscales du gouvernement fédéral de près de 15 milliards de dollars, ce qui suffirait largement à couvrir les dépenses dédiées à l'éducation.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

En raison de la surveillance insuffisante exercée par le gouvernement fédéral en ce qui touche l'éducation postsecondaire, il existe de grands contrastes entre les provinces pour ce qui est des coûts des études postsecondaires et de leur accessibilité. À titre d'exemple, les étudiants de l'Ontario déboursent les frais de scolarité les plus élevés au pays, soit presque trois fois plus que ce que paient les étudiants de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le gouvernement fédéral devrait octroyer un financement stable aux établissements collégiaux et universitaires afin de faciliter l'accès aux études et à la formation. Une réduction des coûts liés à l'éducation postsecondaire concourrait à réduire la pauvreté, en plus d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population et de stimuler une croissance économique stable à long terme.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques, chaque dollar provenant des fonds publics investi dans l'éducation rapporte en fin de compte quelque 3,20 $ à l'État par étudiant inscrit aux études postsecondaires au Canada. On estime par ailleurs que 70 % des emplois au Canada requièrent une formation postsecondaire.

Notre pays fait face à une économie mondiale en mutation, laquelle repose de plus en plus sur l'acquisition de connaissances. C'est pourquoi il est essentiel que le gouvernement fédéral prenne conscience de l'importance de l'accessibilité de l'éducation postsecondaire afin de favoriser la croissance économique et la prospérité du pays.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le gouvernement fédéral devrait réorienter les fonds destinés au crédit d'impôt pour études et au régime enregistré d'épargne-études (REEE) dans le Programme canadien de bourses aux étudiants, et réaliser, au cours des deux prochaines années, un investissement ponctuel visant à réduire de moitié la dette des étudiants.

Les frais de scolarité élevés imposés en Ontario ont propulsé la dette des étudiants vers des sommets records. Ensemble, les étudiants ontariens doivent quelque 9 milliards de dollars au gouvernement fédéral, et près de 2,6 milliards de dollars au gouvernement provincial. De nombreux étudiants sont en outre contraints de contracter une dette privée. En moyenne, un étudiant tenu de dettes publiques et privées est endetté de 37 000 $ à la fin de ses études; il y a ainsi eu une augmentation de 29 000 $ au cours des 15 dernières années.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$1 milliard ou plus

2 ans

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

À l'heure actuelle, le gouvernement consacre d'importantes ressources à l'aide financière aux étudiants. Malheureusement, ces investissements visent essentiellement les programmes du crédit d'impôt pour études et du REEE, tous deux inefficaces.

L'an dernier, le gouvernement fédéral a versé près de 2,5 milliards de dollars dans les programmes du crédit d'impôt pour études et du REEE. En 2013-2014, près de 2,3 milliards de dollars seront prêtés à la population étudiante dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants. La conversion des fonds destinés au crédit d'impôt pour études et au REEE en subventions non remboursables éliminerait entièrement la nécessité des prêts fédéraux. Qui plus est, la réduction des dettes d'études entraînerait dans sa foulée une baisse des dépenses liées à l'aide au remboursement, aux bonifications d'intérêts pendant les études et aux défauts de remboursement.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

À l'heure actuelle, les programmes du crédit d'impôt pour études et du REEE se révèlent inefficaces pour ce qui est d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire et de fournir de l'aide aux plus démunis. En effet, étant donné leur structure, les programmes du crédit d'impôt pour études et du REEE offrent une aide plus considérable aux familles plus nanties qu'à celles à faible revenu disposant de ressources moindres.

Grâce à la réaffectation de ces fonds à des subventions calculées selon les besoins, un soutien financier pourrait être offert aux familles qui en ont le plus besoin.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'endettement élevé des particuliers – incluant les dettes d'études – entraîne des conséquences néfastes sur l'économie et sur la société dans son ensemble. L'endettement et les frais de scolarité élevés empêchent nombre de jeunes d'accéder à l'éducation postsecondaire; qui plus est, les dettes accumulées constituent des obstacles pour les étudiants qui réussissent à obtenir un diplôme d'études postsecondaires.

À cet égard, des études ont démontré que les dettes d'études gênent les diplômés qui souhaitent acheter une maison, démarrer une entreprise ou fonder une famille. La réduction des dettes d'études permettrait à ces diplômés de participer activement à l'économie du pays.

Sujet : Éducation et formation axée sur les compétences

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Les études supérieures et les recherches financées au moyen de fonds publics sont essentielles pour stimuler la réalisation d'autres travaux de recherche de même que l'innovation et le progrès au Canada. La façon la plus efficace de favoriser l'innovation au sein de nos établissements publics serait d'éliminer les programmes ciblés de financement de la recherche et d'octroyer les fonds qui s'y rattachent en fonction du rendement scolaire, lequel ferait l'objet d'un processus d'évaluations menées par des pairs.

Le gouvernement devrait encourager la poursuite d'études supérieures; pour ce faire, il doit augmenter le nombre de bourses d'études supérieures offertes au Canada en fonction de la croissance des programmes d'études. Il conviendrait de répartir les bourses proportionnellement entre les programmes d'études, c'est-à-dire en fonction du nombre d'étudiants qui y sont inscrits.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

À l'heure actuelle, les employeurs se voient offrir des incitations fiscales généreuses pour la recherche et le développement. Or, à cet égard, nous estimons que l'affectation d'un montant équivalant à 0,5 % de la somme des incitations fiscales octroyées dans le cadre du crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental au Programme de bourses d'études supérieures du Canada représenterait un financement additionnel de 25 millions de dollars par année.

Le retrait des fonds affectés aux trois conseils subventionnaires n'entraînerait aucun coût; il suffirait de modifier la politique actuelle.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Bien que l'on prévoie un élargissement considérable des programmes d'études supérieures, les étudiants des 2e et 3e cycles de l'Ontario demeurent aux prises avec des difficultés particulières. De fait, ces étudiants déboursent les frais de scolarité les plus élevés au pays et, contrairement au reste de la population étudiante du Canada ils doivent payer l'intégralité des frais de scolarité liés à leur programme d'études, y compris à l'étape de la rédaction de leur mémoire ou de leur thèse.

Étant donné ces contraintes, le financement de la recherche, les bourses et les autres mesures de soutien financier aux études revêtent une importance d'autant plus grande pour les étudiants ontariens.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

La promotion de la recherche et de l'innovation est essentielle au maintien de la compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale. En investissant dans les études supérieures et la recherche universitaire fondamentale, le Canada pourrait attirer davantage de travailleurs hautement qualifiés, de même que de chercheurs et d'innovateurs de haut calibre.

Malheureusement, le financement ciblé destiné à la recherche touchant des disciplines particulières ou des projets aisément commercialisables peut nuire à la réalisation des recherches fondamentales motivées par la soif de connaissance, lesquelles sont pourtant essentielles à l'innovation à long terme. Il serait donc pertinent de supprimer ce type de financement ciblé afin de donner aux établissements de l'Ontario et de l'ensemble du pays la latitude requise pour devenir des chefs de file dans la recherche et l'innovation.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

La section ontarienne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est la principale organisation étudiante de l'Ontario : elle représente plus de 300 000 étudiants, membres de quelque 38 associations étudiantes. Plus particulièrement, la section ontarienne de la Fédération représente les étudiants des niveaux collégial et universitaire inscrits à temps plein et à temps partiel dans des programmes du premier cycle ou des cycles supérieurs, ainsi que dans des programmes professionnels.

Depuis plus de 30 ans, la Fédération fait la promotion, au nom de ses membres, d'un accès abordable à une éducation postsecondaire de grande qualité en Ontario. La Fédération publie régulièrement des recherches sur le secteur de l'éducation postsecondaire, en plus de se livrer à des activités de lobbying qui reposent sur les priorités établies par ses membres.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.